

PV184 SP50

PV téléphonique de la Commission Sportive **du 3 avril 2026**

Président de séance : Monsieur Didier SCHMINKE

Présents : Madame Florence VIÉ, Messieurs Jean-Michel BATRÉAU et Mickaël ROMOJARO

Début de la réunion : 10h00

1. Changements de dates, horaires, terrains

Match 55514461 du 23.05.2026 Coulanges 2 – Chablis 1 U13 D3 Gp F

La commission,

- Prend note de la demande du club de Chablis, via Footclubs, d'inverser et de modifier la programmation de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 22 avril 2026 à 17h30 sur les installations de Chablis.

Match 55515598 du 04.04.2026 UF Tonnerre 1 – Sens FC 1 U13-U15 F

La commission,

- Prend note de la demande du club de l'UF Tonnerrois, via Footclubs, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 8 mai 2026 à 10h00.

Match 55592055 du 04.04.2026 Toucy 1 – St Georges 1 Coupe U18

La commission,

- Prend note de la demande du club de Toucy, via Footclubs, de modifier l'horaire et le lieu de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 4 avril 2026 à 15h00 au stade de Toucy.

Match 54435074 du 05.04.2026 Mont St Sulpice 2 – St Denis Les Sens 2 D3 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande du club de St Denis Les Sens en date du mercredi 1er avril, via Footclubs, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 17 mai 2026 à 15h00,
- Amende (5.22) de 30€ au club de St Denis Les Sens pour « Demande tardive de report en Seniors (5 jours avant la date de rencontre) ».

Match 54436846 du 12.04.2026 ECN 3 – Andryes 1 D3 Gp D

La commission,

- Prend note de la demande du club d'ECN, via Footclubs, d'inverser le lieu de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 12 avril 2026 à 12h00 sur les installations d'Andryes.

Match 54436844 du 12.04.2026 Coulanges 2 – Quarré St Germain 1 D3 Gp D

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains
- Donne ce match à jouer le 12 avril 2026 à 12h30.

2. Forfait

Match 55592056 du 04.04.2025 Sens FC 2 – Entente Florentinoise 1 Coupe de l'Yonne U18

La commission,

- Prend note du courriel du club de Sens FC, via leur messagerie officielle, en date du 2 avril 2026, indiquant faire forfait pour sa rencontre contre l'Entente Florentinoise,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Sens FC 2 au bénéfice de l'équipe Entente Florentinoise 1,
- Score : Sens FC 2 = 0 but – Entente Florentinoise 1= 3 buts
- Dit l'équipe Entente Florentinoise qualifiée pour le tour suivant de Coupe de l'Yonne U18
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club de Sens FC (amende 6.11).

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision

4. Tirage des Coupes seniors

Les tirages des Coupes de l'Yonne ont été effectués ce mercredi 1er avril chez notre partenaire, le magasin E. Leclerc de Sens.

½ Finale Coupe Auxerre Sports :

2 matchs sont à jouer le jeudi 14 mai 2026 sur le terrain du premier nommé :

- Sergines 1 - Chevannes 1
- Seignelay 1 - ECN 1

½ Finale Coupe de l'Yonne :

2 matchs sont à jouer le jeudi 14 mai 2026 sur le terrain du premier nommé :

- Toucy 1 - Gron/Véron 1
- Avallon 2 - Appoigny 2

1/4 Finale Coupe Challenger Féminine :

4 matchs sont à jouer le dimanche 12 avril 2026 sur le terrain du premier nommé :

- Chevannes 2 – UF Tonnerrois 1
- St Sauveur 1 – Serein/Héry 1
- Charmoy 1 – Joigny/Appoigny 1
- Chéu 1 – Gurgy 1

1/4 Finale Coupe de l'Yonne Féminine :

4 matchs sont à jouer le dimanche 12 avril 2026 sur le terrain du premier nommé :

- Sens FC 1 – Monéteau 1
- Chevannes 1 – Cheny 1
- Champigny/Vinneuf 1 – Avallon 1
- Ravières/Semur/Époisses 1 – St Clément 1

Compte tenu de la programmation de la Coupe de l'Yonne, les matchs ci-dessous sont reportés aux dates suivantes :

- Serein/Héry 1 – Joigny/Appoigny 1 = 8 mai 2026
- St Sauveur 1 – Sens FP 1 = 1^{er} mai 2026
- Gurgy 1 – Cheny 1 = 1^{er} mai 2026

Fin de la réunion : 11h00

Le Président de séance

M. Didier SCHMINKE

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »